

N° 26672-2021/2-ACTS/DAJI

Date du : 29 mars 2021

Rapport de présentation

OBJET : modification de la délégation de signature des agents de la direction provinciale de l'action sanitaire et sociale

PJ : un projet d'arrêté

L'arrêté modifié n° 2493-2019/ARR/DJA du 22 juillet 2019 portant délégation de signature aux agents de la direction provinciale de l'action sanitaire et sociale de la province Sud doit être modifié afin de prendre en compte plusieurs ajustements organisationnels au 1^{er} avril 2021.

En effet, madame Cyrielle MOULEDOUS, précédemment conseillère au service de l'accompagnement et des dispositifs, a été retenue pour occuper les fonctions de chef du service de traitement des violences conjugales et intrafamiliales (Le Relais).

Ainsi, il convient de lui accorder la délégation de signature attribuée à son prédécesseur, monsieur Denis BREANT, à l'identique.

De plus, madame Marie-Pierre BOUHDADI, directrice du foyer de l'enfance de Néméara, renommé « Villa les Gaïacs », à Bourail, a été positionnée sur un autre poste suite à sa reprise de fonction en mi-temps thérapeutique. Dans l'attente du départ à la retraite de madame BOUHDADI, dans le courant de l'année prochaine et du recrutement de son successeur qui sera à prévoir, monsieur David DEGREAUX, directeur du foyer de l'enfance de Dumbéa-sur-mer, est nommé, également, directeur, par intérim, du foyer « Villa les Gaïacs » situé à Bourail.

Il est alors proposé de lui accorder la délégation de signature attribuée auparavant à madame BOUHDADI, à l'identique.

Enfin, une erreur matérielle doit être corrigée dans l'intitulé de l'arrêté n° 630-2021/ARR/DAJI du 15 mars 2021 accordant une délégation de signature à madame Sandrine COLOMBET, chef du service des finances, de la comptabilité et du budget.

Tel est l'objet du présent arrêté que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.